



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 25.11.2019

Numéro de publication: AB01-0000004122

Canton: JU

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Ateliers Busch S.A

Ateliers Busch S.A

CHE-101.878.744

Rue des Moissons

2906 Chevenez

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)

art. 17 de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 19-007069

N° d'établissement: 52081371

Pan d'entreprise: Production / secteur : fabrication, logistique, métrologie

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques (art. 28, al. 1 & 2 OLT 1)

Personnel: 115 H

Validité: 01.01.2020 – 28.02.2021

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modification

Autorisation pour: JU

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.